

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 26019</p>
---	---	--

**SEANCE du : 2 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 2 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 24 février 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Anne ROUX
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bérangère BAZANTAY	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU, présente de 18h40 à 21h25	
Hélène BROUSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Florence BAZZOLI	Stéphanie FILLON	Jean-François MORIN, excusé - pouvoir à Anne ROUX
Anita BRIFFE	Constance MACKOW, excusée - pouvoir à Nathalie MOREAU	Philippe ROBIN
Jamel CHENIOUR, excusé - pouvoir à Bruno COTHOUIS	Nathalie MOREAU, absente de 18h30 à 18h40 et de 21h25 à 21h40	Rodolph THIBAudeau

**Secrétaire de séance :** Thierry BAUDOUIN, assisté des services de la Ville

**Assistaient également :** Delphine CRESSERON, Directrice Générale des Services  
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques  
Thierry NOMBALAY, Directeur des Finances



### Modification du système d'abonnement du Golf

*Dossier présenté par Madame le Maire.*

Les abonnements au Golf sont actuellement du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août. Lors du dernier Conseil d'Administration de la Régie Golf 18 Trous, il a été validé la mise en place d'abonnements en 12 mois glissants sur les abonnements 18 trous, accompagnée de la suppression des tarifs proratisés en cours d'année, afin de ne proposer qu'un tarif unique d'abonnement.

Cette évolution permettrait d'améliorer la lisibilité de l'offre et d'éviter que certains golfeurs ne retardent volontairement leur abonnement pour ne souscrire qu'en cours d'année.

Il est proposé de faire la même chose sur les abonnements Ecole du Golf.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **D'ETENDRE** ce nouveau dispositif aux abonnements de l'École du Golf, selon les mêmes modalités ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Le Secrétaire de séance,

Thierry BAUDOUIN




Le Maire,

*Emmanuelle MENARD*  
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20260309-DG\_DEL\_2026\_019-DE  
Date de télétransmission : 09/03/2026  
Date de réception préfecture : 09/03/2026